



Vol de ma voiture par escroquerie

Par **Julien0295**, le **26/08/2012 à 11:16**

Bonjour.

Voilà je vous explique mon problème .

J'ai mît en vente mon véhicule une audi A3 sur des site auto sur internet .

J'ai était contacter par un acheteur par mail puis par téléphone . Nous avons conclu la vente du véhicule par chèque de banques pièce d identité et relève de compte . Prix de la vente 26000€

Le jour de la vente l acheteur est venu avec toute les pièce demande mais avec un retard de 4h .nous avions rdv à 14h au lieu de 18h .donc je vérifie toute les pièce minutieusement sans bien sur vérifier auprès de la banque vue qu'elle était fermé l la voiture parti je dépose le chèque à ma banque le mardi coupe mon assurance et prévient Audi de l envoie du chèque de remboursement de la voiture l

Mais voilà le vendredi mon banquier m appel pour me dire que le chèque est sans prevision .j appel donc la banque qui a émis le chèque et la stupeur on le dit que le chèque est vole que la personne qui était venu cherche la voiture n était pas sont identités . En gros tout les pièce était de faux .je me rend donc au commissariat pour déposer plainte ,et la j apprend que je ne suis pas la seul victime je suis la 6 eme personne , et le pire c est que mon acheteur (enfin mon voleur) avait était interpellé pour défaut de permis et pocession de faux chèque ma veille mais remis en liberté en attendant sa convocation ultérieur . J'ai eu le droit à une identification par planche je l es reconnu et devrai être interpellé cette semaine .

Ma question est simple . Financièrement je pourrai plus assumer le crédit de la Audi , jsi je récupère pas la Audi et si la personne ne peut pas,me rembourser , qu'elle sont mes recours pour étaler ou stoper mes remboursement le Temps du jugement ?

Merci d avance

Par **alex008**, le **17/09/2012 à 23:28**

salut il m est arriver la même chose le 20 aout et une a3 aussi comment etait il ?